

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE
LIGUE GRAND EST DU SPORT AUTOMOBILE



9^{ème} Rallye National PEA Centre Alsace 2024

Comptant pour :

la Coupe de France des Rallyes 2025
le Championnat des Rallyes de la Ligue du Grand Est
du sport Automobile 2024

REGLEMENT

Version 25 JUILLET 2024

ASA ALSACE – 10 rue de Waldkirch – 67600 SELESTAT

Téléphone : 03.88.74.76.20

Fax : 03.88.74.76.23

Courriel : sport.auto.alsace@gmail.com

9^{ème} RALLYE NATIONAL PEA CENTRE ALSACE

VENDREDI 11 Octobre et SAMEDI 12 Octobre 2024

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 2 septembre 2024
Ouverture des engagements : Lundi 9 **septembre 2024**
Cloture des engagements : Lundi 30 septembre 2024
Parution du road-book : Samedi 5 octobre 2024 dispo de 8h à 12h et de 13h à 15h à **L'ESPACE EUGENE**

Dates et heures des reconnaissances : Samedi 5 octobre 2024 de 8h à 19h
Vendredi 11 octobre 2024 de 9h à 16h.

Vérifications Administratives :

Vendredi 11 octobre 2024 de 13h à 17h **ESPACE EUGENE à CHATENOIS**

Vérifications Techniques :

Vendredi 11 octobre 2024 de 13h15 à 17h15 **ESPACE EUGENE à CHATENOIS**

Heure de mise en place du parc fermé de départ : Vendredi 11 octobre 2024 après les vérifications techniques

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : Vendredi 11 octobre 2024 ESPACE EUGENE à **16h30**

Publication des équipages admis au départ et des ordres de départ : Vendredi 11 octobre 2024 à **17h30**

Briefing des pilotes : Briefing écrit remis contre émargement lors des vérifications administratives.

Départ : Vendredi 11 octobre 2024 à 18h00 à CHATENOIS (Sortie parc fermé)
Samedi 12 octobre 2024 à 7h00 à CHATENOIS

Arrivée du rallye du 1^{er} concurrent : à CHATENOIS à 18h50 le vendredi (voir timing)
à 17h20 le samedi

Publication des résultats partiels et des heures et ordres de départ de la 2^{ème} étape : Vendredi 11 octobre 2024 au plus tard à 22 h .

Vérifications finales : Samedi 12 octobre 2024 à la fin du rallye
Lieu : Ambulances MADER 10, route de Waldkirch
67600 SELESTAT

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye : Samedi 12 octobre 2024, 30' après l'arrivée en parc fermé du dernier concurrent.

Remise des prix : Samedi 12 octobre 2024 à 20h à **L'ESPACE EUGENE**

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ALSACE, en qualité d'organisateur administratif organise le :

9^{ème} RALLYE NATIONAL PEA CENTRE ALSACE

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue Grand Est le / /2024 sous le N°...
Et par la F.F.S.A. sous le permis d'organiser N°..... en date du

Comité d'Organisation

Président : Franck MADER

Membres : Tous les membres de l'ASA ALSACE

Secrétariat du Rallye : ASA ALSACE 10 rue de Waldkirch 67600 SELESTAT

Téléphone : 03.88.74.76.20

Permanences du Rallye

Lieu : ESPACE EUGENE à CHATENOIS

Date : 10 et 11 octobre 2024

Horaire : de 13h00 à 20h00 le 20 octobre et de 6h30 à la fin de l'épreuve le 21 octobre 2023

Organisateur technique

Nom : ASA ALSACE

Adresse : 10 rue de Waldkirch 67600 SELESTAT

Téléphone : 03.88.74.76.20

*Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement
Prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.*

1.1P. OFFICIELS

Collège des C. S. :	- Président	Mme THOMAS Maryse	licence n°	3123/0314
	- Membre	M. MARTIN J.Michel	licence n°	27433/0313
		M. DELLENBACH Bernard	licence n°	10854/0323
	- Secrétaire	Mme HARTL Danièle	licence n°	27116/0322
Directeur de Course :		M. DAUBIGNE Janick	licence n°	6560/1504
Directeur de Course Adjoint+ nouveau départ		M. MADER Franck	licence n°	187546/0323
Directeur de Course Adjoint VHC/VHRS		M. NASAZZI François	licence n°	11062/0314
Assistant DC Gestion ES 2/5/8		M. DUMAS Frédéric	licence n°	188349/0308
Assistant DC Gestion ES 3/6/9		Mme DUPAYS Véronique	licence n°	30612/0323
Assistant DC Gestion ES 1/4/7/10		Mme NASAZZI Delphine	licence n°	11063/0314
Directeur de Course délégué à l'ES 2/5/8		M. DEVAUX Olivier	licence n°	1751/0314
Adjoint au DC ES 2/5/8		M. GALLAIRE Christophe	licence n°	242385/0314
Directeur de Course délégué à l'ES 3/6/9		M. DAVID Claude	licence n°	221403/0308
Adjoint au DC ES 3/6/9		M. BERST Matthieu	licence n°	145079/0510
Directeur de Course délégué ES 1/4/7/10		M.LACROIX Jean Pierre	licence n°	3474/1303
Adjoint au DC ES 1/4/7/10		M. BLONDEL Serge	licence n°	192216/0323
Chronométrateur Départ ES 2/5/8		Mme FAIVRE Sylvie	licence n°	11039/0421
Chronométrateur Arrivée ES 2/5/8		Mme FRANCHI Françoise	licence n°	214894/0305
Chronométrateur Départ ES 3/6/9		Mme HOFFMANN Evelyne	licence n°	252900/0323
Chronométrateur Arrivée ES 3/6/9/		Mme THIERY Nathalie	licence n°	342012/0308
Chronométrateur Départ ES 1/4/7/10		Mme GIETZENDANNER N.	licence n°	220615/0318
Chronométrateur Arrivée ES 1/4/7/10		M. TSCHOFFEN JM	licence n°	196872/0411
Directeur de Course Parc Assistance		M. HECTOR Jean Claude	licence n°	1805/0321
Médecin Responsable :		SAMU 67		

Commissaire Technique Responsable :	M. TENA Emile	licence n° 47335 /0305
Commissaire Technique :	M. HAEFFELIN Daniel	licence n° 12679 /0322
	M. DERCHE Denis	licence n° 33547 /0314
Commissaire Technique :	M. LORRAIN Michel	licence n° 105082/0304
CT Nouveau départ après abandon	M. BACHOFFNER Marc	licence n° 232714/0323
	M. HAEFFELIN Daniel	licence n° 12679 /0322
Chargés des Relations avec les Concurrents :		
	M. NOIRANT Maurice	licence n° 230011/0315
	M. WAMBACH Jean	licence n°,
	M. VOGEL Bernard	licence n°
Chargé des relations avec la Presse	M. HENRY Marc	
Speaker :	M. en attente	licence n°
Responsable des Classements	M. PEUREUX G	licence n°
Juges de faits : en attente		

1.2P. **ELIGIBILITE**

Le Rallye Centre Alsace compte pour la Coupe de France des Rallyes 2025 coefficient 3, le Championnat des Rallyes de la Ligue du Grand Est 2024

1.3P. **VERIFICATIONS**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Les équipages engagés devront se présenter aux vérifications administratives et techniques à l'heure fixée par les organisateurs qui auront lieu ESPACE EUGENE le vendredi 10 octobre 2024 de 13h00 à 17h15

Les équipages, pour un nouveau départ, devront présenter le véhicule aux vérifications techniques le samedi 11 octobre 2024 entre 6h et 7h

Vérifications finales :

Prix de la main d'œuvre pour les : 60€ TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. **DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye Centre Alsace doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 30 septembre 2024

ASA ALSACE 10 rue de Waldkirch 67600 SELESTAT tél : 03.88 74.76.20

Les concurrents s'engageant avant le samedi **23 septembre 2024** (cachet de la poste faisant foi) avec frais de participation obligatoirement joints, bénéficieront d'une réduction de 35€.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 110 voitures maximum pour l'ensemble des **3** rallyes

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés : MOD

- avec la publicité facultative des organisateurs : **500 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs **1000 €**
- Montant membres ASA (équipage complet) : **400 €**
- Montant membre ASA (un membre) : **450 €**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Seuls les engagements reçus par courrier à l'adresse indiquée art 3.1.5 P seront pris en compte. Les engagements reçus par FAX ne seront pas pris en compte.

La demande d'engagement devra parvenir à l'ASA avec une copie du permis de conduire de l'équipage et de la licence 2024.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagements aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pas pu se présenter au départ de la compétition, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée ;

La retenue sera :

**de 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant la compétition ,
de 50% pour les demandes jusqu'aux vérifications**

Une déclaration de forfait devra se faire par mail à l'adresse de l'ASA : sport.auto.alsace@gmail.com

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1.P VOITURES AUTORISEES

Conforme au Règlement Standard des rallyes FFSA

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans ESPACE EUGENE. Les véhicules d'assistance ne pourront y pénétrer que le **vendredi 10 octobre** à partir de 12h et munis de l'autocollant :

« Assistance » avec le n° du concurrent.

Dans le parc d'assistance il est demandé aux concurrents de respecter l'Art 4.3.2.1 du règlement standard des rallyes FFSA 2024.

ARTICLE 5. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.1. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier (additif à venir)

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye Centre Alsace 2024 représente un parcours de **336,11 km**.

Il est composé de 4 sections.

Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de **106,61 km**

Les épreuves spéciales sont :

ES 1	PROLOGUE VIGNOBLES - SELESTAT- SCHERWILLER	6,80 km
ES 2/5/8	SAINT NABOR - ROTHLACH	14,92 km
ES 3/6 /9	LES QUELLES	7,35km
ES 4/7/10	BELLEFOSSE - BREITENBACH	11,00km

L'itinéraire et horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.1.1. RALLYE DE DOUBLURE

Les rallyes de doublure sont : 7^{ème} Rallye National VHRS et 2^{ier} Rallye National VMRS

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Rappel : le nombre de passages en reconnaissance dans chaque ES est limité à 3.

6.2.5P. DUREE

Les reconnaissances auront lieu le : Samedi 5 octobre 2024 de 8h à 19h00

le : Vendredi 11 octobre 2024 de 9h à 16h00

6.2.7. P PENALITES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

ARTICLE 7.P DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

7.3. CONTROLES DE PASSAGE (CP) - CONTROLES HORAIRES (CH) - MISE HORS COURSE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

7.6P. PARCS FERMES

7.6.2 Les parcs de regroupement et de fin d'étape sont sous le régime de parc fermé.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Un classement de fin d'étape, pénalités comprises, sera affiché au plus tard 1 heure avant le départ de l'étape suivante sera établi à l'issue de la dernière ES

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES ,

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

La remise des prix se déroulera le SAMEDI 12 octobre 2024 à **20h** PARC EUGENE. Le montant des primes versées sera basé sur le montant d'engagement réellement payé

Répartition des Prix :

	PREMIER		DEUXIEME		TROISIEME		QUATRIEME		CINQUIEME
SCRATCH	500 Euros	1 coupe	300 Euros	1 coupe	200 Euros	1 coupe			
CLASSES de 1 à 2 partants	250 Euros	1 coupe							
De 3 à 6 partants	300 Euros	1 coupe	150 Euros	1 coupe					
De 7 à 10 partants	350 Euros	1 coupe	200 Euros	1 coupe	150 Euros	1 coupe			
Plus de 11 partants	400 Euros	1 coupe	300 Euros	1 coupe	200 Euros	1 coupe	100 Euros	1 coupe	50 Euros

NOTA ;

Les primes (Classe) seront indexées par rapport au montant de l'engagement effectivement payé

Le Parc d'Assistance sera accessible à partir de 12h le vendredi 11 octobre 2024 et devra être impérativement libéré pour 12h le dimanche 13 octobre 2024.

En dehors de ces jours et de ces horaires, aucun véhicule et aucune personne ne pourra pénétrer dans cette enceinte privée sous peine de mise hors course de l'équipage engagé à cette épreuve.

Un seul véhicule d'assistance par voiture de course sera autorisé à accéder au Parc Assistance. AUTOCOLLANT obligatoire.

FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
LIGUE DU GRAND EST



DEMANDE D'ENGAGEMENT

9^{ème} Rallye National PEA CENTRE ALSACE

Vendredi 11 et Samedi 12 octobre 2024

Le présent bulletin d'engagement doit parvenir au comité d'organisation au plus tard le :

7 OCTOBRE 2024 (le cachet de la poste faisant foi)

à l'adresse suivante :

ASA ALSACE - 10 rue de Waldkirch - 67600 SELESTAT
Accompagnée des droits d'engagements.

Je joins à la présente, par chèque à l'ordre de l'ASA ALSACE, la somme prévue à l'article 3.1.11.1P du règlement particulier

Les mandats postaux ne sont pas acceptés.

**TOUTE DEMANDE INCOMPLETE OU NON ACCOMPAGNEE DES DROITS
D'ENGAGEMENT SERA CONSIDEREE COMME NULLE.**

Il est rappelé qu'un licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date à deux épreuves différentes. En signant le présent règlement, le concurrent et les conducteurs reconnaissent avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et d'engagent à s'y conformer, de même qu'aux réglementations générales applicables (y compris des contrôles anti-dopage).

Il certifie l'exactitude des déclarations au dos de cette feuille.

D E M A N D E D ' E N G A G E M E N T

9^è m e Rallye Centre Alsace MODERNE

A remplir avec soin et à retourner avant le :

7 octobre 2024 à : Asa ALSACE 10 Rue de Waldkirch 67600 SELESTAT

	PILOTE	COPILOTE
Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
Code Postal :		
Ville :		
Date de Naissance :		
Lieu de Naissance :		
N° de Permis :		
Délivre-le :		
A :		
N° de portable :		
E-mail : <small>Obligatoire pour la confirmation d'engagement</small>		
N° de la licence :		
Code ASA :		
ASA :		

VOITURE :

Marque : Type : Cylindrée : Immatriculation :

Groupe : Classe : Pass. Tech.N° : Titulaire carte grise :

Les concurrents déclarent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et en accepter toutes les conditions, certifient être en possession du permis de conduire le jour de l'épreuve et que les renseignements portés sur la demande soient exact.
Ces renseignements feront l'objet d'un traitement automatisé dans le respect de la loi Informatique et libertés du 6/10/1978. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à d'autres organismes, cochez ici :

Ci-joint un chèque de pour ma participation à l'ordre de l'ASA ALSACE

Fait à Le **Signatures OBLIGATOIRES**

Signature Pilote :

Signature copilote :

<u>Mode de règlement</u>	<u>Groupe</u>	<u>Classe</u>	<u>Visa Technique</u>	<u>Visa Administratif</u>